



N° 000232 /MPEM/

Nouakchott, le 24 FEB 2020 نواكشوط في

Le Ministre الوزير

A

Monsieur le Président de Japan Tuna
Fisheries Coopérative Association

Objet : Renouvellement de la Convention MPEM/Japan Tuna

Réf. : V/L du 03 février 2020

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre citée en référence par laquelle vous souhaitez le renouvellement de la convention de Pêche entre le Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime et Japan Tuna qui est arrivée à expiration le 16 février 2020.

Je saisis cette occasion pour noter avec satisfaction toute votre disponibilité à œuvrer au développement de la coopération entre le Japon et la Mauritanie en la renforçant davantage dans les différents domaines du secteur :

- La Recherche scientifique (IMROP, ONISPA),
- La pêche continentale,
- La formation des marins mauritaniens.

Pour ces raisons et suite à votre demande, j'ai l'honneur de vous notifier mon accord pour le renouvellement par tacite reconduction de la Convention liant notre Département avec la Japan Tuna.

Vous réitérant notre entière disponibilité, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

